

# Certificat batterie

Date du diagnostic : 22/04/2026 à 05:38 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur  
<https://certificate.get-moba.com/certificates/c5b9f5b573f.pdf>



## Citroën ë-C4 <sup>(1)</sup>

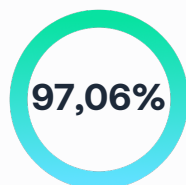
VIN : VR7BFZKW4SE037357

Date de mise en circulation : 18/04/2025

Kilométrage : 4 005 km

<sup>(1)</sup> Selon déclaration de la personne ayant réalisé le diagnostic

## État de la batterie



État de Santé (SOH) <sup>(2)</sup>

Capacité utile restante / Capacité utile neuve <sup>(3)</sup>

49,50 kWh / 51 kWh

<sup>(2)</sup> SOH généré à partir des données propres du véhicule, tel que considéré pour la garantie du constructeur.

<sup>(3)</sup> La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

## Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

## Autonomies <sup>(4)</sup>

	☀ Été (0)	☾ Hiver (0)
📍 Usage urbain	437 - 483 km	327 - 361 km
📍 Usage autoroute	306 - 338 km	264 - 292 km
📍 Usage mixte	385 - 425 km	309 - 341 km

<sup>(4)</sup> Autonomies calculées grâce au modèle de consommation Moba, sur la base des cycles WLTP.